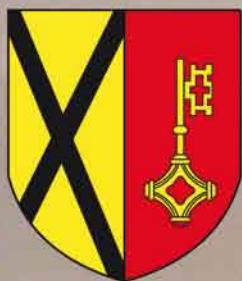


# Saint-André de Boëge



Bulletin Municipal  
2012



Exposition :  
Les Trésors du Grenier

# SOMMAIRE

## Vie municipale

Édito .....	3
L'emploi du pronom indéfini.....	3
Travaux.....	4
L'assainissement .....	5
Rappel.....	5
Déclaration annuelle des ruches.....	5
Comptes administratifs.....	6-7
Notre PLU.....	8
Hommage à Christian .....	9
État civil .....	10
Ils nous ont quittés.....	10-11
Repas des aînés.....	11

## Vie Scolaire

Le ski de fond.....	12
Association des Parents d'Elèves.....	13

## Vie intercommunale

Communauté de Communes.....	14
Souvenir.....	14
CHAL.....	15
Natura 2000 .....	16-17
ADMR .....	18

## Vie associative

Lé Snyule de la Vallée Verte.....	19
ACCA.....	20
Théâtre La Parenthèse.....	21
La Nuit des hiboux .....	22
Les Jeux intervillages.....	23
Racing Team Fertault.....	23

## Vie Paroissiale

Informations.....	24
Fête de la Saint-André.....	24

## Vie des Hameaux

Fête de Curseilles .....	25
Le four à pain de chez Cally.....	25
Ludran.....	26-29

## Patrimoine

Exposition trésors du grenier .....	30
Les Meulières .....	31

## Libre expression

Chalet Ô Massage.....	31
Cabinet de somato-psychopédagogie .....	31

Conception et réalisation : Éditions Cheneval

1 Route d'Arpigny - 74250 Fillinges

[editionscheneval.e-monsite.com](http://editionscheneval.e-monsite.com)



Mes parents agriculteurs, enfant, il m'arrivait de porter le lait à la « fruitière ». Nous avions le « carnet » numéro 27. Il me semble que cela allait à cette époque jusqu'au 33. Il convient d'ajouter les agriculteurs côté Corbière qui portaient leur lait à la fruitière d'Eusèbe Besson. Une vingtaine environ, voire plus. Je veux dire qu'il y a 50 ans environ, il y avait près de 60 producteurs de lait à Saint-André de Boëge. Nous en comptons deux aujourd'hui, qui produisent plus que précédemment.

**Saint-André de Boëge était une commune « rurale », est-ce toujours le cas ?** Le terme de rurale se confondait avec agricole. Il faut aujourd'hui séparer ces deux qualificatifs. Notre paysage, il faut s'en réjouir, reste rural : nos terres sont cultivées, la forêt couvre toujours les deux tiers de notre commune, voire accroît sa surface. Nos villages apparaissent clairsemés dans la nature. De par les soins de tous, notre paysage semble immuable même si nous assistons à un reboisement. Nos 60 agriculteurs avec leur famille représentaient une population de 320-330 habitants. Rares parmi ces habitants étaient ceux qui n'étaient pas nés dans la commune. Aujourd'hui, 620 habitants : les natifs de Saint-André de Boëge, sommes-nous encore le tiers de ceux-ci ? Sans être exhaustif, nous devons être près de dix nationalités. Tous sont les bienvenus. D'un « *emploi rural* » nous sommes à « *un emploi international* ». De Santadrions nés, nous sommes des Santadrions résidents.

Dans ce contexte, notre bulletin municipal apporte du lien, la même information pour tous, la même information partout.

C'est un témoignage de notre vie.

Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son élaboration, il est important que la diversité soit aussi dans notre bulletin.

Bonne lecture à tous.

Edmond Genoud

## L'emploi du pronom indéfini...

Il était une fois quatre individus qu'on appelait  
**Tout le monde, Quelqu'un, Chacun et Personne...**

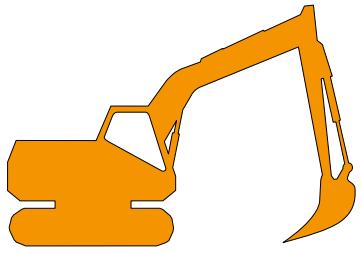
Il y avait un important travail à faire,  
Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire.  
**Tout le monde** était persuadé que **Quelqu'un** le ferait.  
**Chacun** pouvait l'avoir fait, mais en réalité  
**Personne** ne le fit.  
**Quelqu'un** se fâcha car c'était le travail  
de **Tout le monde** !

**Tout le monde** pensa que **Chacun** pouvait le faire  
Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait  
En fin de compte, **Tout le monde** fit des  
reproches à **Chacun**

Parce que **Personne** n'avait fait  
ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

**Moralité**  
Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,  
Il serait bon que **Chacun**  
Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir  
Que **Quelqu'un** le fera à sa place  
Car l'expérience montre que  
Là où on attend **Quelqu'un**,  
Généralement on ne trouve **Personne** !

## Travaux 2011



### Réseau d'eau:

- ➡ Fin du remplacement des vannes dans les chambres et pose des derniers compteurs.
- ➡ Réparations suite aux fuites qui ont perturbé certains secteurs au printemps, en particulier la fuite au bord de la MENOGE.



- ➡ Pose d'un regard nouveau vers chez VACHAT avec regroupement des compteurs d'eau.

- ➡ Maintenance du poste de relevage de la STEP. Coût total 32 536 €

### Voirie:

- ➡ Goudronnage de la **route de la Corbière d'en Haut** et de la **route de La Molière**. Coût total: 41 657 €.

### Bâtiments communaux:

- ➡ Fermeture et pose d'un chéneau à l'arrière du garage communal et remplacement de la zinguerie à la salle des fêtes côté Mairie. Coût 12 062 €.

- ➡ Église: changement de la fenêtre de la sacristie et pose de grille de ventilation. Travaux en cours de finition.

- ➡ Fin de l'aménagement autour de l'immeuble communal, pose de pavés sur deux côtés du bâtiment afin d'éviter les salissures suite à la réfection des façades. Coût: 3 893 €.

- ➡ Installation de matériel informatique à l'école du Chef-lieu. Coût: 2 817 €.

### Cimetière:

- ➡ Pose de nouveaux caveaux. Coût: 19 009 €.

- ➡ Pose d'un élément supplémentaire sur le columbarium. Coût: 3 337 €.



## Travaux à réaliser

### Assainissement:

- ➡ Réalisation de la tranche d'assainissement des Reybaz.

### Voirie:

- ➡ Goudronnage route de chez Sommeiller.
- ➡ Réparation affaissements au bord de la voirie sur la route de Ludran et pose d'un enrochement en bordure de chaussée (après carrefour route de chez Cally).
- ➡ Fin de l'aménagement vers le hangar communal.

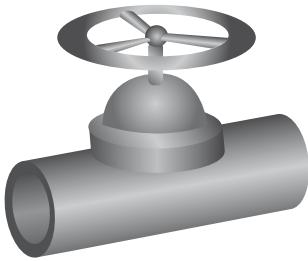
### Bâtiments:

- ➡ Aménagement du presbytère (cabinet Pierre Bajulaz, chargé du projet).

Objectif: transfert de la mairie dans ce bâtiment et regrouper les 2 classes au chef-lieu.

- ➡ Création d'un immeuble collectif (consultation en cours).

- ➡ Réfection du toit du préau de l'école de la Corbière et réparation de la cheminée.



# L'assainissement

Je ne reviendrai pas sur les différentes études (carte communale d'aptitude des sols, schéma général d'assainissement du canton de Boëge...) qui nous ont conduits à réaliser un réseau d'assainissement collectif là où les sols étaient imperméables avec notre propre station d'épuration. Persiste le cas particulier de tout le secteur « Chez Calendrier, La Corbière, la Molière, » où le sol permettrait des infiltrations, mais notre PPRN l'interdit, pour cause du glissement de terrain. C'est ce même glissement qui nous a fait reculer à prévoir un réseau de collecte sur ce périmètre.

Aujourd'hui, notre station d'épuration a plus de six ans de fonctionnement et donne pleine satisfaction. Nous comptons plus de 80 habitations raccordées. Quelques problèmes d'eaux parasites quand il pleut, qu'il faudra chercher à réduire. Il restait à réaliser le raccordement du village des « Reybaz ». Raccordement reporté pour une difficulté de passage sur une propriété, nous avons réalisé la Motte en attendant. Aujourd'hui nous passons outre cette propriété. Après nous avoir fait « transpirer » une aide financière, nous l'obtenons cette année, mais 10 % comme la Motte. Ces 10 % sont octroyés par l'Agence de l'Eau, le Conseil Général n'abondant pas. L'appel d'offres auprès des entreprises interviendra ce mois de mai pour un début de réalisation en septembre et fin des travaux début 2013. Vingt-cinq habitations pourront ainsi être raccordées. Parallèlement à l'assainissement collectif, nous avons mis en place dès 2006

notre SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) afin de répondre à l'obligation de contrôle des installations individuelles et de favoriser la réhabilitation des installations non-conformes. C'est notre agent Patrick Dykcik qui est en charge de ce travail. C'est plus de 180 contrôles qui ont été réalisés ; je tiens à remercier sincèrement ces propriétaires de l'accueil réservé à notre agent et d'avoir répondu à cette obligation. Six contrôles n'ont pu être réalisés : maison inoccupée ou quelque refus total, dommage. Suite à ces contrôles, nous avons fait une information papier puis une réunion publique qui a connu une bonne présence. L'objectif était de favoriser, de soutenir les réhabilitations nécessaires. Nous avions évoqué les aides possibles (de plus en plus rares) et si nécessaire, la mise à disposition d'un prestataire pour étudier la faisabilité de projets collectifs locaux, si demandés par les intéressés. Sur les 170 réponses possibles, environ 30 nous sont parvenues. Cela n'a pas permis l'élaboration d'une action collective. Nous en sommes là aujourd'hui. Des réhabilitations se font volontairement ou par obligation, s'il y a demande de permis de construire ou acte notarié. Notre proposition d'un prestataire pour accompagner les projets collectifs locaux est toujours d'actualité. Après cela, reconnaissons que nos ruisseaux, débarrassés de pollution, ont meilleure allure. Si cela a un prix, c'est notre cadre de vie qui en bénéficie.

Edmond Genoud

### Rappel:

➔ éviter la divagation des chiens: Ils peuvent être cause d'accidents et attirent des nuisances pour le voisinage.



➔ s'abstenir d'utiliser tondeuses, tronçonneuses et débroussailleuses le dimanche.



Notre chance est grande de pouvoir vivre dans cette commune, porte d'entrée en Vallée Verte, dans le calme et au plus près de la nature. Respecter son voisinage et l'environnement, n'est-ce pas une belle manière de lui montrer notre attachement et notre respect de cette qualité de vie à laquelle nous aspirons tous ?

### Déclaration annuelle obligatoire des ruches



Tout propriétaire de ruches et dès la première, est tenu d'en faire une déclaration chaque année en précisant leur nombre et leurs emplacements, selon les modalités définies par instruction du Ministre chargé de l'agriculture.

Un récépissé de déclaration sera délivré en retour aux intéressés pour être joint à leur registre d'élevage.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur le site du Syndicat d'apiculture de la Haute-Savoie [www.syndapi74.fr](http://www.syndapi74.fr)

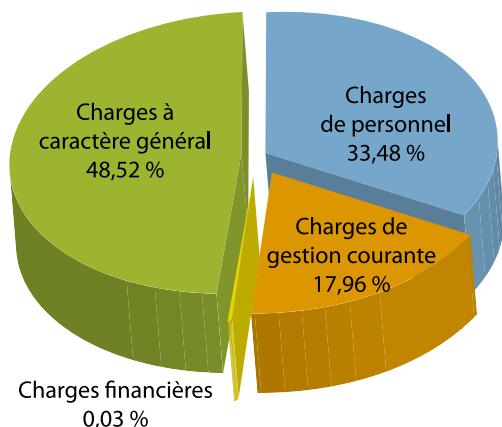
# Comptes administratifs 2011

## Budget Communal



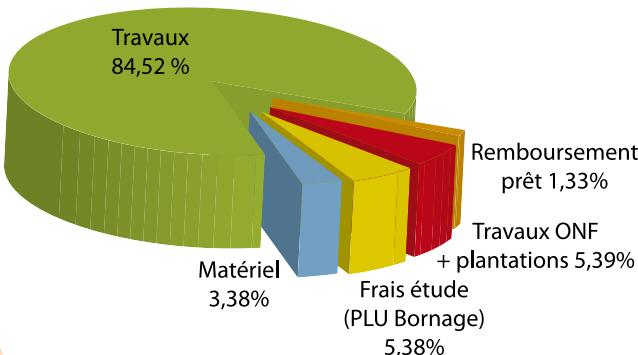
### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général.....	172 337,00 €
(électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais garderie, bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone...)	
Charges de personnel.....	118 917,00 €
(salaires + charges)	
Charges de gestion courante .....	63 791,00 €
(indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, charges intercommunales syndicat électricité, syndicat des Habères, subventions aux associations)	
Charges financières.....	115,00 €
(intérêts des emprunts)	
<b>Total .....</b>	<b>355 160,00 €</b>



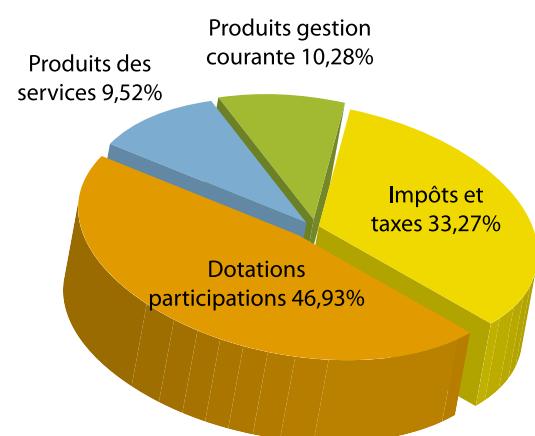
### Dépenses d'investissement

Matériel .....	2 817,00 €
(ordinateur école)	
Travaux .....	70 461,00 €
(terrassement pavage immeuble, mise aux normes électriques immeuble, isolation immeuble, zinguerie hangar et salle des fêtes)	
Remboursement prêt .....	1 109,00 €
(capital)	
Travaux ONF + plantations .....	4 497,00 €
Frais étude (PLU Bornage) .....	4 485,00 €
<b>Total .....</b>	<b>.83 369,00 €</b>



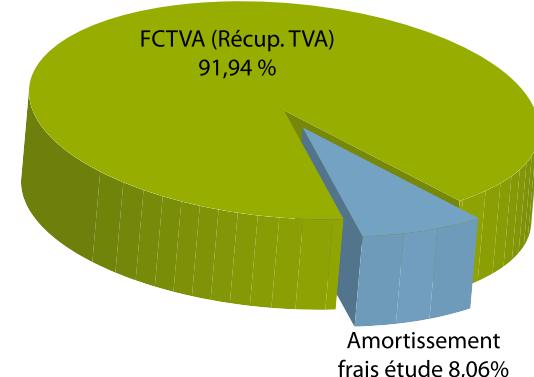
### Recettes de fonctionnement

Produits des services.....	54 015,00 €
(coupe de bois, charges des locations, concession cimetière)	
Impôts et taxes .....	188 756,00 €
(contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement)	
Dotations participations.....	266 258,00 €
(dotations de l'Etat, fonds genevois)	
Produits gestion courante .....	58 335,00 €
(location appartement, produits exceptionnels, remboursements sinistres)	
<b>Total .....</b>	<b>567 364,00 €</b>



### Recettes d'investissement

FCTVA (Récup. TVA).....	10 678,00 €
Amortissement frais étude .....	936,00 €
<b>Total .....</b>	<b>.11 614,00 €</b>





## Budget de l'eau

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général .....	2 559,00 €
Entretien véhicule, assurances, téléphone, analyse de l'eau, agence de l'eau .....	13 086,00 €
Frais personnel .....	13 871,00 €
Entretien sur réseau d'eau, .....	32 536,00 €
(étude recherche eau, réparation)	
Intérêts des emprunts .....	19 548,00 €
Amortissement sur immobilisations .....	39 265,00 €
<b>Total .....</b>	<b>93 908,00 €</b>

### Dépenses d'investissement

Remboursement prêt (capital) .....	34 476,00 €
Travaux .....	34 446,00 €
(réhabilitation, équipements hydrauliques, honoraires traitement UV, relevé topographique les Reybaz)	
<b>Total .....</b>	<b>68 922,00 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Vente de l'eau .....	66 104,00 €
(Vidanges fosses septiques, Branchement assainissement collectif)	
Subventions .....	2 874,00 €

**Total .....** **68 978,00 €**

### Recettes d'investissement

Subvention .....	7 503,00 €
(département : réhabilitation équipement hydraulique)	
Amortissement sur immobilisations .....	39 265,00 €

**Total .....** **46 768,00 €**



## Budget du CCAS

### Dépenses de fonctionnement

Taxes foncières .....	237,00 €
<b>Total .....</b>	<b>237,00 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Locations terrains .....	630,00 €
Dons .....	500,00 €
<b>Total .....</b>	<b>1 130,00 €</b>



## Budget du Cimetière

Aucune écriture

## Notre PLU

Après moultes hésitations, allers-retours, nouvelles lois, incompréhensions, notre PLU doit aboutir cette année 2012. C'est même une nécessité, si non il faut reprendre le travail sous une autre forme. En effet, déposé avant fin juin 2012, notre PLU est recevable sous la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Après le 1er juillet, il devra être présenté sous les lois « Grenelles ». Donc nous déposons avant le 30 juin.

### **Pour ce faire, le planning devient constraint:**

- ➡ **cartographie numérisée** actuellement en cours par le prestataire « Insofig ». Remise semaine 15 soit 10, 13 avril.
- ➡ **Travail de l'urbaniste**, Mme Lachat, semaine 16.
- ➡ **Travail commission PLU** Conseil Municipal, semaine 17.
- ➡ **Travail commission avec Mme Lachat**, le 4 mai.
- ➡ **Ajustement sur cartographie** et différents points...
- ➡ Juin : **délibération du Conseil Municipal** approuvant l'arrêté projet. Dépôt de l'arrêté projet auprès des services d'urbanisme de la préfecture.
- ➡ Les trois mois suivants (juillet, août, septembre) **délai des « remarques » des organismes associés**, y compris la Préfecture.
- ➡ Durant les quatre mois suivants : arrêt par Monsieur le Préfet. **Enquête d'utilité publique** et nous serons au bout, soit fin décembre 2012-courant janvier 2013.



Entre-temps, vraisemblablement en septembre, **nous organiserons une réunion d'information publique**, afin que chacun dispose de la dernière actualité avant l'enquête publique. Au cours de cette enquête, toute personne pourra consulter le dossier et éventuellement faire les remarques jugées utiles auprès du commissaire enquêteur.

Un long travail qui aura demandé beaucoup de persévérence. On a pu s'interroger s'il était vraiment nécessaire, qu'allait-il apporter ? Le règlement national d'urbanisme n'était-il pas suffisant ? Des interrogations fondées devant les allers-retours. Aujourd'hui, on voit que dans un avenir proche, les services de l'état vont



remettre aux collectivités la compétence urbanisme. Il faudra s'organiser certainement en intercommunalité pour répondre à cette compétence. Mais comment assurer cette compétence sans document de base ? **Je pense que notre PLU arrivera à point.**

Autre document d'urbanisme et d'aménagement qui arrive en élaboration : le **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)**. Instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000, le SCOT a pour but d'établir un cadrage, de coordonner, d'harmoniser l'urbanisme et les éléments de la vie tels les déplacements, l'environnement... La loi prévoyait une agglomération d'environ 15 000 habitants, centre de chaque périmètre de SCOT, soit six, sept SCOT en Haute Savoie. Les collectivités ont fait d'autres choix et c'est plus de dix SCOT qui voient le jour actuellement. Le Canton de Boëge n'ayant pas choisi d'adhérer à l'agglomération annemassienne, de même qu'au SCIAC Chablaisien, a fait le choix de proposer à Monsieur le Préfet **un périmètre de SCOT associé à La Communauté de Communes des 4 Rivières, comptant aujourd'hui 11 communes**. C'est donc un périmètre de 19 communes qui a été accepté. Le bureau a été constitué avec M. Forel, Maire de Fillinges, Président, M. Mauron, Maire Adjoint à Boëge, Vice-président ainsi que M. Chatel, Maire de Faucigny et M. Mouchet, Maire de Saxel. La loi dit qu'après l'approbation d'un SCOT, les PLU des communes concernées devront être en concordance. Il faut compter cinq à six ans pour élaborer un SCOT, donc avant 2020 il faudra vraisemblablement réviser notre PLU. Mais peut-être que d'ici là, des ajustements seront nécessaires.

*Allons courage...*



## C'était Christian

Christian était l'aîné de la famille de Jean et Josette Genoud-Duvillaret. Vrai Santadrion, il s'est épanoui précocement dans son village natal « Les Reybaz ». Adolescent, il était déjà passionné par le travail du bois. Encore élève du centre d'apprentissage, il faisait l'acquisition de ses premières machines à bois. Pendant quelques années, il peaufina sa formation professionnelle auprès de l'entreprise locale de charpente: Joseph Vaudaux-Ruth, dans laquelle il s'était « embauché ». Est venu le moment de vouloir, comme on le dit, « se mettre à son compte ».

Il créa alors sa propre entreprise dans des locaux qu'il avait déjà aménagés « aux Reybaz » lesquels sont bien vite devenus trop exigus et pas assez fonctionnels. La réputation de très bon charpentier, sérieux, minutieux et de bon contact a vite fait son chemin, et fidélise une bonne clientèle dans sa commune et dans la vallée, puis de rayonner ensuite soit dans le Chablais, la Vallée de l'Arve ou la zone frontalière. La nécessité de travailler dans des locaux plus vastes et fonctionnels est devenue impérative. Christian implante donc son entreprise en zone artisanale de « Chez Merlin » sur une parcelle qu'il a négociée avec la commune. La bonne santé de son activité artisanale coule de source. Aidé d'une bonne équipe d'ouvriers, il peut s'enorgueillir d'avoir construit ou rénové une multitude de charpentes et couvertures dans le canton et réalisé de plus en plus de chantiers à l'extérieur.



La commune de St André a beaucoup fait appel à sa dextérité et à sa minutie: la toiture du Presbytère, de la salle de réunion du Presbytère, le chapiteau qui abrite l'ancienne fendeuse à bois ou les panneaux d'affichage du chef-lieu, Chez Calendrier, Floret, Les Reybaz, La Corbière. Plus anciennement avec son ami Léon Bosson de 55 ans son aîné, il refait le toit de la salle des fêtes lors de sa rénovation et cela bénévolement, comme les membres ou les sympathisants de l'association de « l'Animation Rurale » en cette année 1986.

Il est une autre réalisation à l'actif de Christian et que l'on peut qualifier de prouesse, c'est la réalisation du clocheton, destiné à embellir le toit en rénovation de la petite chapelle de « Notre Dame du Sacré Cœur » de Planay. Réalisé dans son atelier, il est acheminé à proximité de la chapelle pour être hélitreuillé. L'opération périlleuse de l'hélicoptère consistait à poser délicatement le clocheton, tout paré de cuivre, à l'emplacement prévu, en évitant la cime des grands sapins qui

veillaient sur la chapelle. Après plusieurs tentatives, l'opération a réussi. Le pèlerin ou le randonneur peut à volonté contempler ce chef-d'œuvre solitaire de Christian, sur le « Planay », au cœur de la montagne des « Voirons ». Bien peu se souviennent encore que Christian a marqué à « Planay » son empreinte pour des décennies et donné gracieusement beaucoup de son temps. Merci Christian.

Christian était toujours là quand on avait besoin d'un coup de main, toujours avec le sourire. Il a fait partie du Conseil Municipal de 1995 à 2001. Avec la même passion, il a donné beaucoup de son temps au sein du corps des Sapeurs Pompiers bénévoles à Boëge. C'était un battant et un combattant débordant d'énergie. Un autre combat, hélas, contre la maladie s'est installé petit à petit dans le quotidien de Christian. Son courage ne faiblit pas, mais le combat qui devient de plus en plus inégal s'est achevé au matin du 1<sup>er</sup> mai, jour de la fête du travail. Le parcours de Christian bien trop tôt stoppé, restera pour sa famille et ses nombreux amis le modèle difficile à imiter.

## État civil - année 2011

### Naissances

- ✿ **BOSIO Gabriel Thierry**, le 23 janvier à Ambilly
- ✿ **CHEVALLIER Luca Léon Joseph**, le 29 janvier à Ambilly
- ✿ **CAMUS Noan**, le 1<sup>er</sup> avril à Ambilly
- ✿ **FOREL Lucas Christophe Lucien**, le 28 juin à Ambilly
- ✿ **WEHRLÉN Nina**, le 3 juillet à Thonon les Bains
- ✿ **WAUQUIER VUARNET Maylis Marie**, le 4 juillet à Annemasse
- ✿ **MARITANO Océane Josiane Béa**, le 5 juillet à Ambilly
- ✿ **TRUSCHEV Lili**, le 27 juillet à Ambilly
- ✿ **TABERLET Jeanne**, le 16 octobre à Thonon les Bains



### Mariages

- ✿ **PERINET Nadine et TRUSCHEV Michaël**, le 13 février 2011
- ✿ **BOSSON Caroline et GOUSSARD Sébastien**, le 21 mai 2011

### Décès

- ✿ **DUNAND Louisa née NICOUD**, le 3 avril
- ✿ **GENOUD-DUVILLARET Christian**, le 1<sup>er</sup> mai
- ✿ **BOSSON Jenny**, le 6 mai
- ✿ **BOSSON Lina née GAMBOTTO**, le 30 juin
- ✿ **BOSSON Jean-Paul**, le 19 juillet
- ✿ **DUNAND Jeanne née VIGUIER**, le 11 octobre



## Ils nous ont quittés

Le 3 avril 2011 à 91 ans, **Louisa DUNAND** née NICOUD, veuve d'André DUNAND; elle habitait « La Corbière ». À côté des tâches ménagères, elle a participé aux travaux de la ferme de Paul et d'André son époux. Durant de nombreuses années, elle a assumé l'entretien et l'accueil des familles de vacanciers, dans leur gîte rural proche de la ferme. Elle adorait converser avec quiconque la rencontrait.

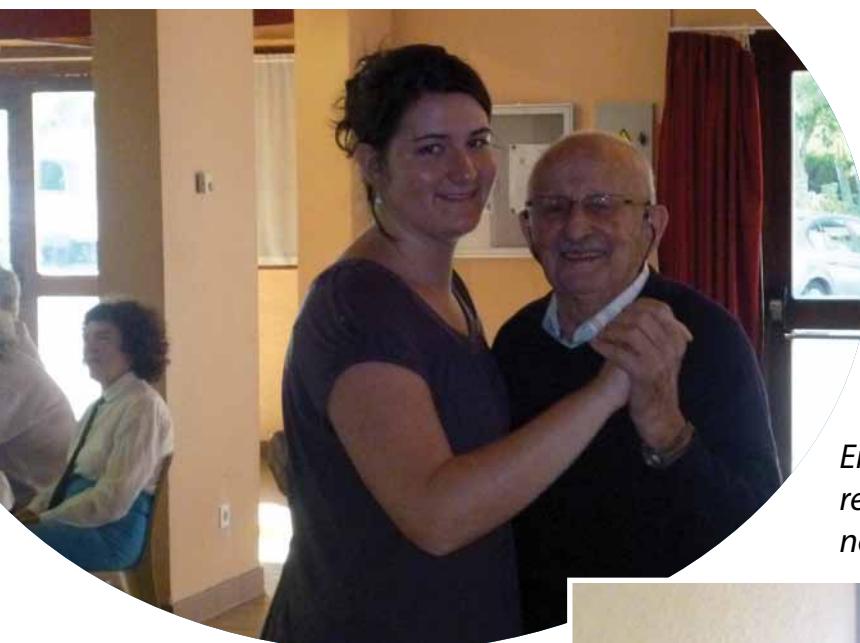
Le 6 mai 2011, **Jenny BOSSON**, 22 ans. Jenny habitait avec ses parents au hameau de « Chez Calendrier ». 22 années durant, elle a été le rayon de soleil de ses parents Serge et Marie-Ange, puis de son frère Steeve, qui se sont dévoués sans relâche auprès d'elle. Dès sa première année, Jenny confrontée à la maladie, n'a pas vécu comme les enfants de son âge. La vie lui a souri autrement.

Le 1<sup>er</sup> mai 2011, à 53 ans, **Christian GENOUD-DUVILLARET**. Il habitait le village « des Reybaz ». Dès son plus jeune âge, il était passionné par le travail du bois. Ainsi tout naturellement après son apprentissage, et quelques années de pratique dans le métier, il créait sa propre entreprise de menuiserie charpente. Le succès de son activité lui a permis de recruter plusieurs compagnons ouvriers. De 1995 à 2001, Christian a siégé au sein du Conseil Municipal. Son sens inné du service rendu à autrui, il l'a prouvé au sein du corps des sapeurs pompiers de la vallée. La maladie impitoyable a eu raison de son courage et de sa ténacité.

Le 30 juin 2011. À 92 ans, **Lina BOSSON** née GAMBOTTO veuve de Marcel Bosson, elle habitait le village de Chez Calendrier. Mère de 7 enfants, elle a consacré une grande partie de sa vie à élever et choyer cette nombreuse famille. Sa cuisine était le rendez-vous quotidien des uns ou des autres, enfants et petits enfants, autour d'une tasse de café, de thé ou autres gâteries. Sa dernière année, elle a connu l'hospitalisation et séjour en maison de soin, contrariée d'avoir dû quitter son village.

Le 19 juillet 2011, à 62 ans. **Jean-Paul BOSSON** habitait « Chez Calendrier ». Jusqu'à sa retraite, il a exercé la profession de facteur, puis de receveur des postes. Habitant tout près de la « Menoge », tout naturellement il aimait taquiner la « truite », dont il en connaissait la malice. Son autre passion, il l'assouvisait dans la restauration de voitures anciennes ; ça coulait de source qu'il siège au comité de l'association « Le snuyle de la Vallée Verte ». De 1995 à 2008, il a siégé au Conseil Municipal. Ces dernières années, il a dû affronter et souffrir de la maladie qui l'a emporté.

Le 11 octobre 2011. À 91 ans, **Jeanne DUNAND** née VIGUIER. Jeanne habitait chez « Sommeiller » dans la maison qui l'a vue naître. Avec son époux Jean, elle a connu le travail pénible de la ferme, partagée entre ménage, travaux des champs et bétail. Elle naviguait également entre jardin et basse-cour. Jeanne aimait exercer ses talents de cuisinière. Chaque jour elle mijotait un repas de chef, avec pâtisserie maison, au menu bien sûr. C'était un véritable cordon-bleu. Son calme et sa sagesse faisaient qu'on aimait la rencontrer et converser avec elle dans des domaines les plus divers.



Dédé en bon professeur de danse

Pensé et préparé par Olivier Brand, le repas a fait le bonheur des papilles des uns et des autres.

Alexis a rejoint Mélanie au service et nos 2 jeunes ont activement participé à la bonne réussite de cette manifestation de même que Joëlle et Serge, un couple de danseurs. Plusieurs démonstrations de danse Rétro se sont enchaînées et les plus audacieux se sont joints à eux, se laissant emportés par une valse ou un tango.

Un grand merci à tous pour la joie et la bonne humeur présentes tout au long de cette journée.

Marie-Luce RUHIN



## Repas des Aînés 16 octobre 2011

*En ce dimanche d'automne, nos aînés se sont retrouvés à la salle pour partager le traditionnel repas offert et servi par la municipalité.*

## Ski de fond

Lors de la semaine du 5 au 9 mars 2012, tous les élèves de l'école de Saint-André de Boëge se sont rendus à Plaine-Joux pour apprendre à faire du ski de fond.

La classe de CP-CE1 a pratiqué l'alternatif alors que la classe de CE2-CM1-CM2 a essayé le skating. Grâce à l'association des parents d'élèves, les deux classes ont pu bénéficier de l'intervention d'un moniteur sur deux demi-journées chacune. Merci à tous les parents et grands-parents qui sont venus nous accompagner ainsi qu'à la mairie et à l'APE qui ont financé le projet.

### La classe des grands vous raconte cette aventure :

#### **Lundi 5 mars**

Nous avons pratiqué des exercices et des jeux. L'un des ateliers était le  $\frac{1}{2}$  pas de patineur: 1 pied dans la trace et l'autre en dehors.

L'après-midi, nous avons fait la piste jaune (la Fully). Il y avait une grande descente suivie d'une grande montée.

#### **Mardi 6 mars**

Mardi matin, nous avons fait un début de piste verte puis on s'est entraîné au pas de patineur.

L'après-midi, nous avons eu une monitrice qui s'appelait Nogueline et qui était très gentille. Ensuite nous avons joué à différents jeux (relais, pas tournant et pas de patineur). Cette journée de ski de fond était très bien !



#### **Jeudi 8 mars**

Jeudi 8 mars au matin, nous avons fait la piste verte en entier. Il y avait du vent et la neige était collante. L'après-midi nous sommes allés au stade d'entraînement. Comme atelier, on a skié longtemps sans s'arrêter. (CE2 : 10 min, CM1 : 12 min, CM2 : 15 minutes)

#### **Vendredi 9 mars**

Le vendredi matin, nous avons fait des évaluations sous forme de parcours. L'après-midi, notre monitrice Nogueline nous a emmené sur la piste verte pour jouer à « épervier-chasse » dans la poudreuse. Ensuite, on a fait des courses. Enfin, nous avons essayé « la montagne aux acrobates ».





## Association des Parents d'Élèves

Chers habitants,

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre soutien tout au long de cette année lors de nos actions pour les enfants des écoles de la Corbière et du Chef-lieu.

**La fête de Noël fut une réussite.** Le père Noël a offert des jeux aux deux classes : ballons, cages de foot, cordes à sauter, élastiques, instruments de musiques. Petits et grands ont su apprécier le spectacle de marionnettes déjanté de la compagnie Jucada (Burdin gin).

**La veille des vacances de février**, quelques mamans se sont réunies pour confectionner **des crêpes et la vente de chocolats de Pâques** fut, cette année encore, une belle réussite.

Grâce à vous, **en mars dernier**, les enfants ont bénéficié **de moniteurs pour la semaine de ski de fond** à Plaine Joux et de pique-niques gratuits.

**Au mois de mai**, la sortie annuelle aura lieu à **l'Abbaye de Saint-Jean d'Aulps**.

Après **la vente de fleurs et de plantons**, nous vous inviterons pour la dernière manifestation qui clôturera l'année scolaire **le 30 juin 2012 à la salle des fêtes communale**.

Une année bien remplie, rencontres, partages et joies étaient au rendez-vous !

Nous tenons également à remercier le conseil municipal pour leurs subventions et leurs aides.

*Rendez-vous l'année prochaine !*

L'équipe APE

# FÊTE DE L'ÉCOLE

## SAMEDI 30 JUIN 2012 À 10H30

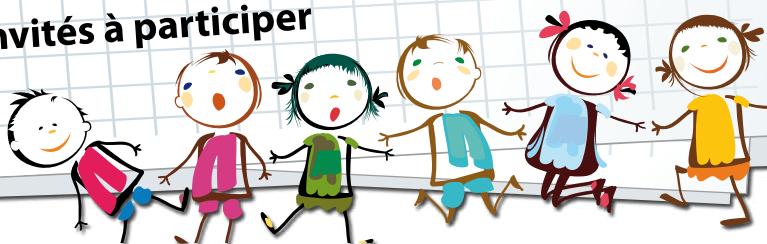
### À LA SALLE POLYVALENTE

#### Au programme

- ◆ Spectacle des enfants
- ◆ Vente de saucisses – frites
- ◆ Suivi d'un parcours fléché dans la commune
- ◆ où tous les habitants sont invités à participer



*Nous vous attendons nombreux !*



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'ensemble de 8 communes du canton de Boëge ont constitué la Communauté de Communes de la Vallée Verte. Celle-ci est venue se substituer à l'ex Syndicat à Vocations Multiples entre ces mêmes communes.

Les compétences de notre communauté de communes sont celles du Syndicat à Vocations Multiples, plus la compétence économique et quelques études de faisabilité ou autres. La principale différence est le financement. Le syndicat était financé par une dotation de chaque commune, la communauté est financée par sa propre fiscalité, que nous avons vu apparaître sur nos feuilles d'impôts, taxe foncière, d'habitation... Les « anciennes » compétences sont poursuivies sans problème (ramassage scolaire, service ordures ménagères, déchetterie, soutien des diverses associations...) Généraliser les compétences nouvelles est plus difficile : écoles maternelles. Deux projets étaient en cours : réhabilitation ou reconstruction de l'école maternelle située à Boëge, construction d'une école maternelle à Habère Poche liée au primaire. La maternelle située à Boëge est « en attente ». Nous avions acheté un terrain contigu à l'actuel, divers projets ont fait des allées et venues... Aujourd'hui, la communauté de communes a perdu les subventions qui y avaient été allouées. Suite à un recours, le concours d'architecte pour la maternelle d'Habère Poche a été annulé,



une nouvelle étude est en cours. La zone d'activité de « Chez Merlin », initiée par Saint-André de Boëge, est aujourd'hui compétence de notre communauté. Outre la nécessité que notre PLU soit arrêté (en cours), le transfert du foncier acquis par Saint-André de Boëge semble poser problème. Il nous semblait qu'un transfert à prix coûtant était raisonnable...

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, il manque à notre communauté de communes un PROJET POLITIQUE. Répondre, accompagner les projets des diverses communes, avec tous leurs intérêts, ne construit pas un programme propre à notre communauté de communes. Mais peut-être, encore une fois, suis-je trop impatient.

Edmond Genoud



## Souvenir

Il y a dix ans le 18 octobre 2001, la Vallée Verte apprenait le décès de Raymond Bouvier, son Conseiller Général et Président du SIVOM. Le départ de ce grand bâtisseur et humaniste a sonné le glas d'une époque fructueuse et sereine, empreinte de solidarité. Il est peut-être dommage qu'elle n'ait pas été plagiée. Le souvenir reste le moindre signe de reconnaissance.

Gaston Ruhin



## Centre Hospitalier Alpes-Léman

### LE CHAL : est désormais opérationnel

Ce nouvel hôpital ultramoderne, déjà présenté dans le Bulletin municipal de 2011, a accueilli ses premiers patients le 1<sup>er</sup> février 2012, après 30 mois de travaux :

- 445 lits
- 83 % de chambres individuelles
- Surface utile hors œuvre nette : 55 000 m<sup>2</sup>
- 1 450 professionnels de santé, dont 175 médecins.

Tél. : 04 50 82 20 00



Cet établissement fait partie de la recomposition du paysage hospitalier public du Nord du département, en remplacement des sites d'Ambilly et de Bonneville.

Nouveau centre hospitalier de nouvelle génération, il est un atout de proximité pour toutes les collectivités adhérentes, en particulier pour la Vallée Verte, distante de 10 à 19 km de l'ouvrage. La commune de Contamine sur Arve est la collectivité d'accueil, car les 16 ha se trouvent sur son territoire.

De ce fait, il a fallu apporter les infrastructures nécessaires : réservoir d'eau, assainissement, station d'épuration indépendante se ralliant au Syndicat de Bellecombe, voies d'accès, réseaux de communication, etc. D'où la création d'un syndicat mixte de développement de l'hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville (SMDHAB), dont la communauté de communes de la Vallée Verte est adhérente.

Ce nouveau centre hospitalier couvrira les besoins sanitaires d'un territoire de plus de 200 000 habitants. À la date du 22 mars, il restait 20 lits à ouvrir.

Cette structure qui s'intègre parfaitement dans le paysage est dotée d'une médecine de qualité, une efficacité de la prise en charge, de secteurs d'hospitalisation performants, regroupés autour des pôles de médecine, de chirurgie et de cancérologie.

La participation des communes et des groupements de communes : ECPI pour l'acquisition des terrains, ainsi que les viabilités reste globalement fixée à 2 euros par habitant, répartie entre les 2 sections budgétaires pour l'année 2012.

À l'heure actuelle, les urgences le week-end se situent aux alentours de 180..., conséquence des accidents de ski, espérons que cela va diminuer avec l'arrivée du printemps.

**Les parkings** sont toujours pleins en journée : 350 places pour les usagers, et 1080 au total.

#### Pour l'accès :

5 ronds points sont prévus, dont 1 est déjà opérationnel. Une 2<sup>e</sup> phase de construction direction Bonneville est prévue à l'automne.

Cet hôpital dit de Nouvelle Génération (soins innovants uniques comme la médecine nucléaire) avec une capacité d'accueil de 25 % supérieure à ses prédecesseurs d'Annemasse et de Bonneville, sera apprécié par les patients et futurs patients.

Bons soins, et longue durée au CHAL!!!!

Charly Donche



## Natura 2000

*Suite des articles des bulletins municipaux 2010 et 2011.*

La zone Natura 2000 du massif des Voirons s'étend sur 1141 parcelles pour une surface de 978 ha et regroupe 9 communes: Boëge, Bonne, Bons en Chablais, Cranves sales, Fillinges, Lucinges, Machilly, Saint-André et Saint Cergues.

### Trois communes occupent plus de 60 % du site :

- ▶ Saint Cergues : 24 %
- ▶ Saint-André : 20,8 %
- ▶ Boëge : 20,6 %

### Sur ce site, quasiment dans le même périmètre, se superposent quatre réglementations :

- ▶ Réserve intercommunale de chasse des Voirons
- ▶ APPB
- ▶ ZNIEFF
- ▶ Et maintenant Natura 2000

### Réserve Intercommunale de Chasse des Voirons

La Réserve Intercommunale de Chasse des Voirons, s'étendant aujourd'hui sur une surface de 925 ha, a été créée par arrêté préfectoral le 5 septembre 1968.

Pour favoriser le développement de la faune sauvage, la loi Verdeille (1964) impose à chaque Association Communale de Chasse Agrée (A.C.C.A.) de mettre au moins 10 % de son territoire en réserve de chasse. Concernant le massif des Voirons, les neuf A.C.C.A. concernées ont regroupé une portion de leur réserve de chasse respective. Tout acte de chasse est strictement interdit en tout temps sur la réserve. Cependant, des tirs de sélection, compris dans un plan de chasse aidant à réguler les populations d'espèces gibier, sont effectués à l'intérieur du périmètre depuis 1998.

### APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)

Le problème relatif à l'exploitation des forêts confronté à ceux de la protection de la faune et de la flore a conduit à la nécessité d'établir un cadre juridique spécifique pour ce massif.

Cette 2<sup>e</sup> mesure réglementaire, reprenant en grande partie les limites de la Réserve Intercommunale de Chasse des Voirons a été établie par l'arrêté préfectoral du 12 janvier 1987 visant la protection des biotopes au cœur du massif.

Considérant que celui-ci abritait plusieurs espèces végétales protégées au plan national et qu'il constituait un site privilégié pour la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de nombreuses espèces animales, une réglementation spécifique a été élaborée pour

assurer sa protection. Il a, entre autre, été établi afin de préserver le biotope du Grand Tétras, présent originellement sur le massif, dont la diminution des populations était déjà inquiétante.

Depuis sa mise en place, la circulation des véhicules à moteur, les activités forestières, certains travaux, les activités sportives et touristiques et des actions particulières pouvant avoir une incidence sur la qualité des milieux sont réglementés: la chasse doit respecter la réglementation spécifique de la Réserve de Chasse ; la pratique du ski de fond, de randonnée et la raquette sont autorisés seulement sur les routes d'exploitation forestière ainsi que sur les itinéraires de crêtes du balcon du Léman et la circulation de tout véhicule à moteur est interdite dans le périmètre de l'APPB à l'exception des engins utilisés dans le cadre de l'exploitation forestière ou pastorale, des services de secours ou de sécurité.

### ZNIEF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique)

Lancé en 1982, l'inventaire ZNIEFF a pour but d'identifier et de décrire des secteurs qui présentent une biodiversité élevée et un bon état de conservation. Les ZNIEFF de type 1 correspondent à des secteurs d'intérêt biologique et écologique remarquables. Celle des Voirons et du Ravin de la Chandouze (réactualisée en 2007) s'étend sur une superficie de 1 001,24 ha englobant le ravin de la Chandouze et la majeure partie de la zone de l'APPB du massif des Voirons. Ce zonage a permis de mettre en évidence les caractères riches et diversifiés du secteur sur le plan écologique. On y trouve une flore riche de plusieurs centaines d'espèces dont plusieurs protégées et d'éléments subalpins rares au niveau local comme national. Quant à la faune, le Lynx a été observé à plusieurs reprises mais le Grand Tétras a totalement disparu.

### Natura 2000

Au départ du projet, Natura 2000 a connu de nombreuses difficultés. C'est en septembre 1998 que le préfet informa les maires des communes concernées que l'APPB des Voirons avait été désigné comme susceptible d'être inscrit dans le réseau Natura 2000.

À l'issue de cette désignation, un DOCOB devait alors être rédigé avant 2004 avec consultation des maires des communes concernées afin de proposer l'intégration du massif des Voirons au réseau Natura 2000.

Le Conseil d'État, saisi par les opposants au projet réunis au sein de la coordination nationale Natura 2000, annula deux fois, en 1999 et en 2001, les listes nationales de sites transmises à la Commission pour non-respect de la procédure consultative prévue par le décret du 5 mai 1995. Le manque de concertation local est alors grandement mis en cause. Parallèlement, la France a été condamnée à trois reprises par la Cour de Justice des Communautés Européennes pour retard de transposition et non transposition de la Directive. Tous les sites proposés avant 1998 pour être éligibles en France ont été annulés. Cette décision concernait 17 sites (en tout ou partie) de Haute-Savoie dont le massif des Voirons.

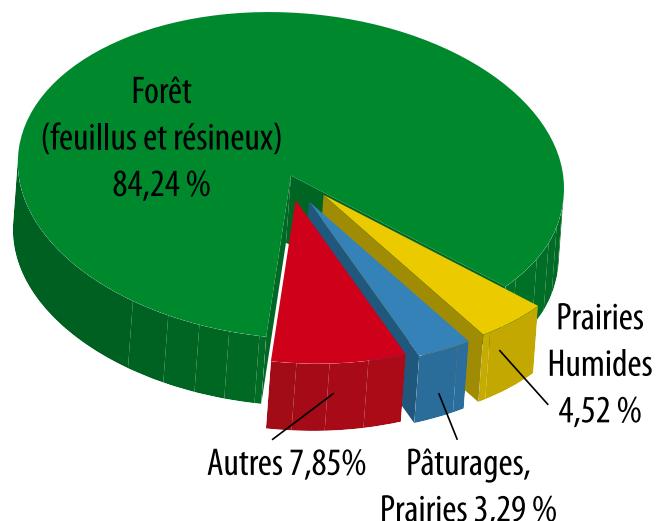
Finalement, c'est en 2008 que le Massif a été intégré au réseau européen Natura 2000, sa délimitation suit approximativement celle de l'APPB.

### Vers une simplification des réglementations ?

Aujourd'hui, comme nous venons de le voir après la présentation des différentes mesures de protection qui existent sur le massif, il est difficile d'avoir une image claire et cohérente de la réglementation en vigueur. Celle faisant foi à l'heure actuelle est celle de l'APPB. Il est cependant ressorti lors des groupes de travail que la réglementation était devenue obsolète notamment pour l'interdiction des chiens dans le périmètre. Si cela s'avère judicieux, une révision de l'APPB pourrait être envisagée.

### La Directive Habitats et le réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen, et ce, dans un cadre global de développement durable. Il cherche donc à concilier activités humaines et protection des milieux naturels afin de répondre aux enjeux environnementaux planétaires et locaux. L'Europe s'est lancée dans la réalisation de cet ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont la pré-



servation de la diversité biologique et la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires.

### Le projet est fondé sur deux directives :

- la Directive « Oiseaux » du 2 avril 1979 qui impose la délimitation de zones destinées à la nidification d'oiseaux sauvages menacés d'extinction (Zones de Protection Spéciale = ZPS).
- la Directive « Habitats » du 21 mai 1992 qui impose la délimitation de zones de conservation des habitats naturels représentatifs d'écosystèmes spécifiques à chaque région biogéographique (Zones Spéciales de Conservation = ZSC).

Le 30 janvier 2012 en Mairie de Boëge le DOCOB (document d'objectif) a été finalisé en présence des représentants des communes concernées, des services de l'état et des associations ou groupements ayant un lien avec la nature ou la forêt.

Comprenez qu'il est difficile de faire un résumé bref de ce document de 500 pages très détaillé zone par zone sur la faune et la flore à respecter ou à protéger, mais ce dernier est consultable en Mairie.

Hervé Bosson

Convention relative aux zones humides d'importance internationale - RAMSAR - février 1971

Directive « Oiseaux sauvages » (79/409 du 2 avril 1979)  
Concernant la conservation des oiseaux sauvages

Convention sur la biodiversité RIO DE JANEIRO mai 1992

Désignation des « Zones de Protection Spéciale » (ZPS)

Directive « Habitats-Faune-Flore » (92/43 du 21 mai 1992)  
Concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage

Réseau Natura 2000

Convention sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe BERNE septembre 1979

Désignation des « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC)

## Aide à Domicile en Milieu Rural

*Le service d'aide à domicile, adhérent à la fédération départementale et à l'union nationale ADMR est géré par l'association locale de Boëge (association loi 1901) depuis 1981.*

L'association est conventionnée avec le Conseil Général et a obtenu l'agrément service aux personnes, l'agrément qualité est en cours.

**Elle exerce son activité sur le territoire des 8 communes du canton de Boëge.** Ses services s'adressent à tous, et à n'importe quel moment de la vie: retour d'hospitalisation, maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, garde d'enfants ou soutien aux familles.

**Dans chaque commune, 1 ou 2 bénévoles sont là pour évaluer les besoins** (aide à la toilette et à l'habillement, ménage, accompagnement aux courses...), établir un devis et constituer un dossier auprès des financeurs (caisses de retraite, mutuelles, CAF...).

L'association ADMR considère que chaque bénéficiaire, même en situation de fragilité est autonome et capable d'exprimer ses souhaits en matière d'aide et de prestations.

Le service s'engage à réaliser ses interventions dans le plus grand respect de la liberté, du mode de vie, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité des bénéficiaires.

L'intervention du service s'inscrit dans une démarche globale visant à maintenir et à développer les liens avec l'entourage de la personne aidée.

L'association ADMR est administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles élus par les adhérents et de salariés élus par le personnel. Elle est présidée par Madame Jeannette Thabuis.

**Du fait de ses activités, l'ADMR est devenu un employeur important dans la vallée :** il y a actuellement 40 salariés, dont 2 secrétaires et un livreur de repas.

Le service portage repas est assuré 7 jours sur 7 au prix de 7,60 € avec la soupe du soir, au rythme et pour la durée que vous souhaitez.

En 2011, l'ADMR est intervenu auprès de 195 personnes ce qui représente **32 068 heures** de travail et sur Saint-André de Boëge, 2428 heures pour 18 bénéficiaires.



L'ADMR est présente à la foire Saint-Maurice et organise chaque automne, son traditionnel repas choucroute:

**Rendez-vous le 21 octobre 2012 à Saxon**



### Les bénévoles à votre disposition à Saint-André de Boëge:

Marie-Christine MONGELLAZ - Tél.: 04 50 39 05 06  
Simone PACCOT - Tél.: 04 50 39 16 60

**Le bureau**, route de Saxon à Boëge est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et les jeudis et vendredis de 14 h 00 à 17 h 30.

Tél. 04 50 39 02 33



## Lé Snyule de la Vallée Verte

L'année 2011 a été marquée par la disparition de deux de nos membres.

le 1<sup>er</sup> mai: Christian Genoud-Duvillaret nous quittait (voir le bulletin Municipal 2011).

le 19 juillet 2011: Jean-Paul Bosson (un des membres fondateurs de l'amicale) nous quittait également victime, lui aussi, d'une terrible et implacable maladie. Cher Christian, Cher Jean-Paul, les membres Lé Snyule ne vous oublieront pas.



Fin 2011 le Président Franck et le comité ont « relooké » les plaques des rallyes et ont créé une série de plaques personnalisées avec le prénom de chacun. Ces plaques sont à fixer sur les voitures en dehors des sorties officielles.

### Cette année 2011 le programme a été chargé en manifestations :

- 3 avril: **Sortie de remise en route.** Café-croissants chez Sylvie. Repas à la Roche-sur-Foron.
- 19 juin: **15<sup>e</sup> Rallye.** La Mairie nous offre les cafés-croissants. Départ pour le Bugey, visite d'une dernière cuivrerie en fonction à La Paillière (magnifique), voir sur notre site!
- 15 juillet: **Concert sous la Grenette à Boëge**, le bar est tenu par Lé Snyule
- 25 juillet: **Pique-nique du club**
- 7 août: **Jacquemarde à Taninges**
- 8 août: **Nous recevons le club AVE de Gex au lac du Thuyet**, sympathique journée

► 21 août: **Participation à la Bel Dimanche à Châtel**, journée exceptionnelle

► 4 septembre: **6<sup>e</sup> rallye des Dames.** Cette sortie destinée aux dames - Permission « exceptionnelle » de piloter la voiture de « Monsieur ». Visite du Musée de la Femme à Faucigny. Très belles collections de robes et de dentelles. Musée hélas méconnu et pourtant à deux pas de chez-nous... dommage ! Repas au Restaurant des Bornes, puis retour sous une pluie battante. Au Pont de Fillinges, la voiture de notre secrétaire refuse de redémarrer... Tractée jusqu'à Boëge.

► 17 septembre: **Foire de la Saint-Maurice à Boëge** (cidre)

► 2 octobre: **Départ pour Lé Snyule hors de nos frontières.** Visite des mines de sel à BEX (Valais). Apéritif à Châtel. Repas à Monthey (Suisse). Visite des mines de sel à BEX (Suisse). Verre de l'amitié à Thonon et retour au bercail.

► 5 novembre: Quelques membres partent pour **Lyon pour Epoque-Autos**.

► 26 novembre: **Repas de fin d'année à la salle de Saint-André de Boëge.**

### En route pour 2012

- 15 avril: **Sortie décrassage.** Participation à la fête du printemps à la Tour (Saint-Jeoire)
- 26 et 27 mai: **Sortie de 2 jours dans les « Dombes »**
- 24 juin: **16<sup>e</sup> Rallye de la Vallée Verte**
- 21 juillet: *chut...* **Mariage** d'un de nos membres à Boëge
- 28 et 29 juillet: **Fête des vieux métiers** à Habère-Poche
- 5 août: **Fête de Saint-Laurent à Châtel**
- 19 août: **Pique-nique**
- 2 septembre: **7<sup>e</sup> Rallye des Dames**
- 15 septembre: **Foire de la Saint-Maurice à Boëge** (cidre)
- 10 novembre: **Époque-Autos à Lyon**
- 24 novembre: **Repas de fin d'année**



Comme chaque année, des sorties imprévues viennent compléter notre programme. Notre site, toujours mis à jour par Michel Dupraz et votre serviteur: [www.saintandredeboege.fr](http://www.saintandredeboege.fr) rubrique Association (Le Snyule).

Gilbert Menoud

## Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA (*association communale de chasse agréée*) de Saint-André de Boëge est la plus vieille association de la commune et comporte 50 sociétaires environ chaque année.

Elle regroupe des habitants de la commune ainsi qu'une quinzaine de personnes extérieures ayant droit et quelques personnes dites « étrangères » (c'est-à-dire qui ne possèdent pas de droit de chasse).

Le comité est composé de six personnes: un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier ainsi que de deux membres complémentaires. Il est chargé de l'organisation des réunions et de veiller au bon déroulement de la chasse.

Ouverte de mi-septembre à mi-janvier, la chasse concerne principalement le gros gibier avec le chevreuil, le chamois, le sanglier et le cerf.



Un plan de chasse est attribué par la direction départementale des territoires (DDT) en accord avec la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie. Il détermine le nombre de chevreuils, de chamois et de cerfs (espèces soumises à plan de chasse) accordé à la commune. Une gestion maîtrisée permet une régulation afin de stabiliser des populations et de limiter des dégâts pour les agriculteurs et les forestiers.



On compte ainsi une vingtaine de chevreuils à réaliser, 4 chamois qui se répartissent sur le massif des Voirons (2) et sur le massif de Vuan (2) ainsi qu'une trentaine de cerfs.



Une réserve sous forme de GIC (groupement d'intérêt cynégétique) est en place sur le massif des Voirons. Il regroupe toutes les communes qui l'entourent et permet une gestion concertée.

De plus, l'ACCA dispose d'un local dédié à la conservation du gibier. Celui-ci peut être mis à la disposition des personnes résidentes de Saint-André de Boëge pour conserver au frais des produits lors de manifestations diverses sur la commune.

Enfin quelques conseils pour que la forêt devienne un lieu de détente pour tout le monde en toutes saisons: tenir les chiens en laisse ou attachés durant toute l'année pour ne pas déranger le gibier et mettre un gilet fluo lors des balades et du ramassage des champignons pendant les jours de chasse pour plus de sécurité.

**Bonne promenade à tous !!!**

## Théâtre La Parenthèse

*Forte d'un succès toujours plus grandissant, la Parenthèse peut envisager l'avenir avec quiétude et sérénité. Cette pièce « **Insignifiants détails** » a eu un écho très favorable en Vallée Verte et au-delà de ses frontières.*



Quelques mécontents, certains écologistes comme Dédé ou Gaston n'ont pas apprécié les produits chimiques déversés dans leurs champs. Il fallait bien les mettre à quelque part!!! Heureusement pour eux l'inspecteur Jabert, alias Laurent veillait au grain, cette année il aura certainement de la peine à germer. Les Santadrions ont répondu comme à leur habitude, avec un peu d'avance, à l'appel du 18 juin où un certain Général avait demandé à ses troupes de continuer le combat. Message bien reçu, la Parenthèse se remet au travail pour vous donner ce que vous attendez tous, des moments de détente et de plaisir partagé...



**Quel sera le thème pour l'année prochaine ?** Nous ne le savons encore pas mais nous allons mettre tout en œuvre pour aiguiser votre curiosité et votre envie à venir nous visiter.

Si vous le voulez bien, j'aimerais vous faire partager très succinctement la mise en place d'une pièce. Il faut tout d'abord de la part de chacun un investissement complet sur environ 6 mois, à raison d'une ou deux répétitions par semaine. Au cours de la première réunion, la Présidente demande qui veut s'investir pour la prochaine saison; suivant le nombre de personnes disponibles, il faut lire 5 ou 6 pièces susceptibles de convenir. La lecture terminée nous confrontons nos



**P. S. : Nous cherchons d'urgence un local pour entreposer notre matériel, matériel à ce jour entreposé à l'ancienne salle des fêtes de Boëge qui va être démolie. Toute proposition sera la bienvenue. Nous vous en remercions par avance.**

points de vue. Le metteur en scène, personnage central, tranche pour le choix définitif de la pièce à jouer, il va définir le rôle de chacun. Il devient maintenant le patron et devons suivre bon gré, mal gré ses prérogatives. Aux acteurs maintenant d'apprendre par cœur le scénario. Selon l'état, le vieillissement des neurones ou la longueur du texte, cela peut demander des mois. Il faut aussi imaginer un décor, le fabriquer, le poser. Cette tâche incombe aux esprits créatifs: Denis, Jean, Lydie. Un spécialiste en son et lumière: Gérald. Fin février la troupe la Parenthèse est prête. Les représentations peuvent commencer. Cela nous demande beaucoup de travail mais peu importe, nous aimons ça et quelle satisfaction lorsque vous êtes là, ami public dans cette salle de Saint-André de Boëge. Vos applaudissements nourris nous transportent de joie et nous confortent que le choix de la pièce était le bon.

**À l'année prochaine.**

Michel WEISS

Photos: François RUDHARD

## Arrivée et accueil de La Nuit des Hiboux

# NUIT DES HIBOUX

Full Moon en Vallée Verte  
Samedi 18 août 2012

Randonnée VTT ouverte à tous  
(enfants sous la responsabilité des parents)



**Tarifs: Enfants jusqu'à 11 ans: rando = 5€ , rando-repas = 10€**  
**Adultes: rando = 10€, rando-repas = 17€**

**Inscriptions et réservations repas : [www.skiclubhaberepoche.com](http://www.skiclubhaberepoche.com),  
info@skiclubhaberepoche.com, Laurent +33687125603**  
**ou inscriptions le soir même de 19H à 20H**

Le 13 août 2011, plus de 150 participants se sont élancés depuis le plateau des Moises et ont parcouru en VTT, de nuit, la descente des bords de la Menoge jusqu'à Saint-André de Boëge.

Les conditions étaient parfaites pour cette manifestation, avec une météo très favorable et la présence de la pleine lune.



L'organisation mise en place par le ski club Habère-Poche a été un succès et la quatrième édition du renouveau de cette belle manifestation fut une réelle réussite.

C'est avec une grande gentillesse, malgré l'heure tardive, que la commune de Saint-André de Boëge a accueilli pour l'arrivée tous les participants entre 22h00 et minuit, et qu'une équipe du conseil municipal a su réconforter tous ces concurrents fatigués mais heureux.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'édition 2012 qui aura lieu le samedi 18 août en soirée, toujours organisée par le ski club Habère-Poche, avec arrivée et accueil final à Saint-André de Boëge.

## Les Jeux Intervillages



Peut-être avez-vous entendu les klaxons de la victoire revenir vers Saint-André de Boëge en ce 3 juillet 2011, car c'est bien d'une victoire dont on parle, la victoire de Saint-André de Boëge: en défiant tous les pronostics, 8 gaillards dont une gaillarde se sont imposés aux Jeux Intervillages 2011 organisés de main de maître par Villard.

Les santadrions se sont battus avec force et dignité à l'épreuve de la corde malgré le tirage au sort qui leur réservait à chaque fois la position la plus défavorable. À sept sur une paire de skis géants, ils avançaient tel un seul homme que rien n'arrête.

Rien ne nous arrêtait en effet, pas même la machine à bière. Heureusement le taux de houblon dans le sang ne fait pas encore partie des contrôles antidopage.

Ils ont tout connu: la souffrance, la résignation, la migraine mais aussi la joie et la force du courage. Nous avons abîmé nos pieds, notre foie, nos mains mais ce fut pour la bonne cause. Celle d'une gloire éphémère que nous pourrons raconter à nos petits enfants un soir d'hiver.

Bref, nous avons passé une excellente journée.

Cette année les jeux ont lieu à Saint-André de Boëge. Bien évidemment nous avons besoin d'une équipe mais aussi de bénévoles. On compte sur vous pour venir participer à cette belle fête conviviale et chaleureuse.

### SAINT-ANDRE

Dominique RIDEAU  
Marie-Laure RIDEAU  
Kiki  
Julien CHEVALLIER  
Laëtitia SAILLET  
Christophe MANSAY  
Julien BOSSON  
Fabien PACCOT

**Retenez d'ores et déjà la date du 1er juillet 2012**

### Vous pouvez contacter:

La mairie de Saint-André 04 50 39 18 56  
Fabien Paccot au 06 87 28 66 72

## Racing Team Fertault

### Une association a adopté votre commune !

Et oui, l'association nommée « Racing Team Fertault » ré-ouvre ses portes après 18 années d'absence.

Le Racing Team Fertault fût fondé en 1994 à Fillinges. Cette association basée sur le sport automobile a connu le jour grâce à M. FERTAULT J-L, puis elle fut mise à l'abandon pour des raisons personnelles.

Après une longue absence, 18 ans exactement, elle s'est délocalisée, afin de s'installer dans votre commune, Saint-André de Boëge!

Cette association a quelque soit peu précisé son thème de base. En effet, si elle était basée sur le sport automobile en général, elle se consacre désormais plus précisément sur la restauration de vieilles voitures d'origines et les démonstrations sur route.

Un calendrier sera disponible auprès de l'association. Ainsi la saison débutera le 29 avril par la montée his-



torique de Quintal avec l'Alfa GTV6 ex Rigollet. Pour les connaisseurs, M. RIGOLLET a été 2 fois champion de France de Rallye (2<sup>e</sup> division).

Nous vous attendons tous nombreux pour sa 1<sup>re</sup> sortie!

**Et comme nous disons dans notre patois Alfa :  
ALFATISTEMENT !**

## Paroisse de La Visitation en Vallée Verte

**Le Père Hervé Rivoiron est responsable de la paroisse de la Visitation en Vallée Verte.** Vous pouvez prendre contact avec lui au 04 50 39 10 35, ou le rencontrer chez lui au presbytère de Boëge.

Il est aidé dans sa mission en Vallée Verte par le **Père François Dupraz** (prêtre à la retraite) qui réside à Vil-lard (Tél. 04 50 31 89 05).

**Le Père André Cormier** (prêtre à la retraite), qui aidait depuis plusieurs années le curé de la paroisse dans son ministère, a dû, pour des raisons d'âge et de santé, cesser ses activités pastorales. Si vous le souhaitez, vous pouvez le joindre ou lui rendre visite à l'hôpital de La Tour.

**Pour toute information**, vous pouvez rencontrer l'équipe du secrétariat au presbytère de Boëge, lors des permanences qui ont lieu: le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 ou le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 (Tél. 04 50 39 10 35).

Vous pouvez retrouver **les informations pratiques** de la paroisse et les horaires des messes sur le site internet: <http://www.diocese-annecy.fr/rubriques/haut/diocese/paroisses/doyenne-de-faucigny/paroisse-la-visitation-en-vallee-verte> ou « Paroisse de la Visitation en Vallée Verte » dans Google.

**La paroisse de la Visitation a une fête qu'elle célébrera le dimanche 20 mai à Plaine-Joux, avec une messe à 11 h 00.**

Cette année, le diocèse a entrepris une démarche synodale qui se terminera le 14 octobre 2012.



## Fête de la Saint-André

**Accueil, Ambiance, Amitié, triple A, pour cette belle journée du 4 décembre 2011.**

Tout d'abord accueillis au vin d'honneur offert par la Municipalité, chacun a pu ensuite apprécier l'excellent repas, les retrouvailles, l'ambiance et les souvenirs partagés à l'exposition « Les trésors du grenier ».

Merci à vous tous d'être venus si nombreux.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour décembre 2012.

Le comité paroissial

**Pour la communauté de Saint-André de Boëge**  
**deux dates à retenir:**

- Le pèlerinage à Planey fixé, cette année, au dimanche 8 juillet.
- La fête patronale (Saint-André), le dimanche 2 décembre.

**Vous pouvez contacter:**

- Pour la préparation au baptême: Mme Viguier Marie-Louise au 04 50 39 14 71 (répondeur)
- Pour la célébration des funérailles: Mme Ruhin Michèle au 04 50 39 12 81.

Nous vous remercions de prendre contact avec elle avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie; la décision sera prise en commun accord avec le père Rivoiron.

- Pour les célébrations de mariage, il est important d'appeler le prêtre avant de retenir définitivement votre date. Dès que vous avez préparé avec lui, vous êtes invités à contacter Mme Ruhin ou Mme Viguier.

**La chorale paroissiale** de la vallée se réunit tous les lundis à 20 h 15 au presbytère de Boëge. Toutes personnes qui le souhaitent peuvent la rejoindre.

Celles et ceux qui peuvent apporter leur aide sont toujours les bienvenus.



## Fête de Curseilles 2011



Le 3 juillet 2011, nous avons renouvelé avec succès le dîner champêtre du village de Curseilles.

Sous ce beau jour d'été, nous avons accueillis de nouveaux voisins.

La présence de Jeanne Dunand, 91 ans, la doyenne du hameau a été saluée. Nous avons malheureusement eu la tristesse de la perdre à l'automne.

En 2012, nous n'organiserons pas la fête du hameau, la date se chevauchant avec les jeux Intervillages organisés à Saint-André de Boëge.

Retrouvons-nous pour les soutenir.

Gilles Paccot



## Le Four à Pain de Chez Cally

Il n'y pas si longtemps dans nos campagnes, il n'était pas rare de trouver, dans chaque hameau, un four à pain mis à la disposition de tous les habitants.

La cuisson du pain favorisait le lien social. C'était l'occasion de rencontrer les voisins, de prendre des nouvelles du pays. Le temps a passé et l'usage des fours à pain a peu à peu disparu. Dans notre hameau, chez Cally, il reste un four banal, qui, bien qu'abîmé, peut encore être restauré.

Les habitants se mobilisent pour le remettre en état. Ils ont créé une association, « La Mie Cally », dont l'objectif principal est de récolter des fonds pour remettre ce four en état et, bien entendu, le faire revivre. Nous avons participé cet automne à un concours organisé par la Fondation « Au fil du Patrimoine ». Un architecte-conseil de l'urbanisme et de l'environnement est venu établir un état des lieux du bâtiment et des travaux à effectuer. Il a souligné l'intérêt du projet. L'association, avec la participation de Caroline Neulaz, architecte à Saint-André de Boëge, a déposé un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine. Celle-ci a retenu le projet et verse une subvention pour cette réhabilitation.

À ce jour, il manque encore environ 4 000 € pour boucler le budget des travaux. C'est pourquoi nous envisageons d'organiser une manifestation musicale afin de récolter quelques fonds. Nous lançons également un appel aux dons !



Les travaux devraient démarrer cet automne et, si tout va bien, l'association sera en mesure d'organiser une fête du pain dès le printemps 2013 pour tous les Santadrions. Au cours de cette journée conviviale, chacun pourra faire cuire son pain mais aussi pourquoi pas sa pizza ou d'autres préparations culinaires.

Si vous souhaitez en savoir plus, et surtout nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

Marie-Ange Kister  
Andrée Larmusiaux



## Le Hameau de Ludran

*Situé sur la commune de Saint-André de Boëge, à 850 m d'altitude, nous voici à Ludran. Ce hameau comprend 12 habitations principales et 8 résidences secondaires.*

Jusqu'en 1952, il n'y avait pas de route pour accéder à ce havre de paix. Seul un vieux chemin empierré et bien entretenu partait du village de Floret jusqu'au col de Ludran.

Tout le monde cheminait à pied ou à cheval pour aller faire quelques provisions à Boëge ou à Viuz-en-Sallaz.



*Construction de la route 1952*

En 1952, l'entreprise Mocellin fut choisie pour la construction de la route. Les ouvriers étaient des Italiens travailleurs et joyeux avec qui nous avions tissé des liens d'amitié.



*Les ouvriers italiens, leurs épouses et une petite fille de Ludran*

Parmi eux, un nommé Rico était un mangeur de grenouilles et de limaces. Il les attrapait dans les herbes des talus et les avalait vivantes. Inutile de vous dire que j'avais 2 ans à l'époque et je m'en souviens encore.

Les premières familles connues à Ludran avant les années 1900, avaient pour nom Forel, Curt-Comte, Nanjod, Salliet, Pellet Collot et Pautex.



*François et Cécile Forel 1950*



Philomène Forel 1930



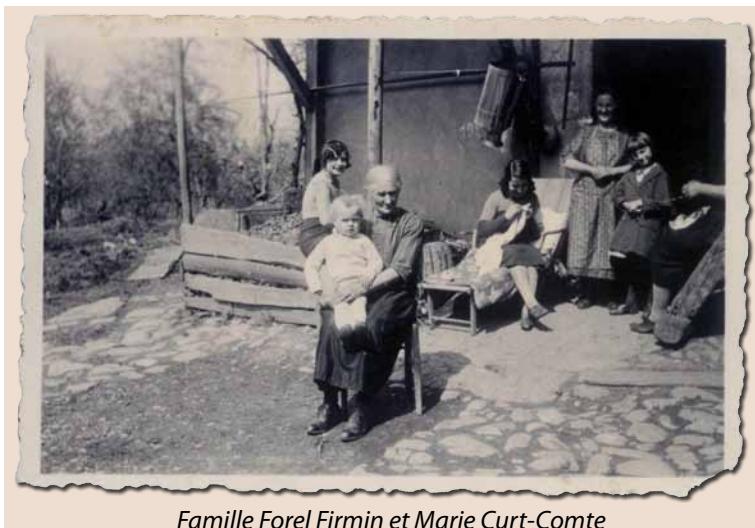
Marie Curt-Comte 1940

Où est elle la chère vieille paysanne que  
J'aimais tant à voir sous le pommier  
assise et cousant sur sa chaise de paille ?  
Mals triste enfant où est donc le passé ?

Tristan Klinzzor

Je la vois c'est elle  
Sa robe sombre aux larges plis tombants  
Sa coiffe antique et sa tête belle  
Si belle encore sous ses beaux cheveux blancs

Elles vivaient dans ces anciennes fermes qui existent encore aujourd’hui, des fermes modestes, sans luxe et sans ornement. De grands murs épais protégeaient de la chaleur et du froid et les petites fenêtres laissaient à peine passer la lumière du jour. Leur grand toit abritait une immense grange où les foins et les moissons étaient bien rangés.



Famille Forel Firmin et Marie Curt-Comte  
avec Bernadette sur ses genoux 1932

Il n'y avait pas beaucoup de place pour loger la famille souvent nombreuse: une cuisine, la pièce du milieu appelée le « Pêle » où l'on vivait l'hiver pour avoir plus chaud et une ou, parfois, deux chambres.

À l'écurie située à côté de la cuisine, se trouvaient quelques vaches laitières et le cheval fidèle compagnon de travail.

Tous ces gens modestes vivaient de la terre. Chaque parcelle était soigneusement utilisée pour les foins, le blé, l'avoine et l'orge qui servait à faire le café pendant la guerre. On plantait également de grands champs de betteraves qu'il fallait moudre les soirs d'hiver pour nourrir les vaches. On cultivait aussi de l'œillette pour faire de l'huile.

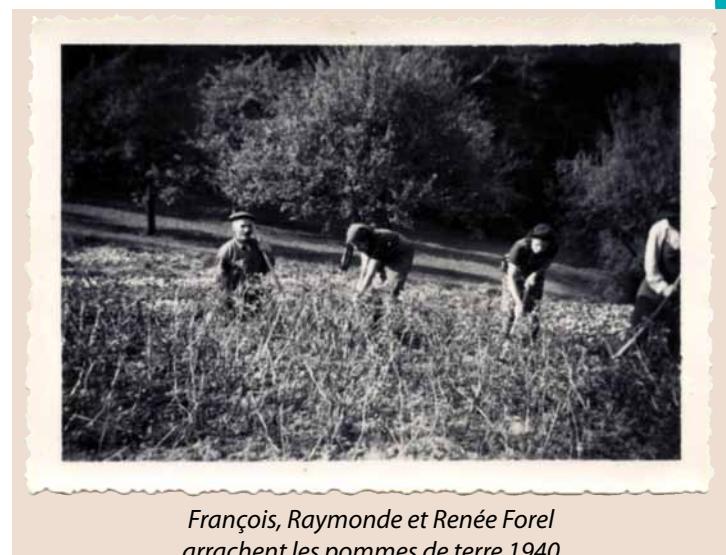


Raymond, Marie, Lucien, Roger Forel et Finette 1940



Joseph, Jules, Marie Curt-Comte et Cécile Forel 1940

On faisait de grands jardins où tous les légumes étaient mis en conserve pour l'hiver, sans oublier de grands champs de pommes de terre.



François, Raymonde et Renée Forel  
arrachent les pommes de terre 1940

Pour améliorer le quotidien, tous ces anciens avaient un travail à côté de leur ferme. Ainsi Joseph Curt-Comte, Maire de Saint-André de Boëge de 1937 à 1959, était charpentier; Firmin Forel était cordonnier et mon grand-père François Forel fabriquait des luges et des échelles.

# VIE DES HAMEAUX

Avec peu de moyens et pas de confort, tous ces gens vivaient en harmonie. L'entraide faisait partie de leur vie. Les premiers qui avaient terminé de rentrer leur récolte aidaient les autres et le sens du partage allait de soi.

Dès les années cinquante, certains propriétaires sont partis vivre en plaine car ils y avaient des attaches familiales. Leur maison fut louée à des Suisses pour le week-end et les vacances.

*Là où rien n'était à la mode  
On y trouvait une douceur  
Tout était vieux, simple et commode  
Et tous les dons venaient du cœur.*

*V de Lapade 1812*



Famille François et Marie Forel cordonnier, avec Aline, Firmin, Delphine, Philomène. Moissons à Ludran 1940

Mon grand-père n'oubliait jamais d'allumer les fourneaux de leur maison. Le vendredi après-midi il allait surveiller le feu jusqu'à leur arrivée. Il était heureux de pouvoir échanger, discuter des nouvelles de la semaine et les petits verres de « fendant », vin du Valais, ravivait toute la malice dans ses yeux.

Ainsi s'égrainaient les saisons, les années, le temps. Les anciens devenus vieux aidaient toujours à la ferme, parfois s'asseyaient satisfaits d'avoir accompli leur tâche, tandis que nos parents, suivant leur exemple vaquaient sans relâche aux occupations de la ferme.

Le lait était porté dans une « boîle » sur le dos, à travers bois, été comme hiver, jusqu'au pèse-lait de Bard d'où il repartait ensuite sur un câble pour la fruitière du « déluge ».



Quelle joie pour nous les enfants de les voir arriver en voiture le vendredi jusqu'au dimanche soir! Ils nous apportaient des friandises tout au long de l'année, des « sugus », petits caramels de toutes les couleurs. Pâques et Noël étaient marqués par un grand lapin et un bel œuf en chocolat.

Nos parents leur donnaient des légumes, de la confiture et, en retour, ils nous achetaient le lait et les œufs.



Marie Forel et son petit-fils Yann 1980



Émile Pellet et Joseph Gavard: « On tue le cochon 1968 »

L'hiver, mon père tuait les cochons dans les fermes, et coupait du bois pour améliorer un peu l'ordinaire. Avec André Forel, mon cousin, nous allions à pied à l'école de Saint-André de Boëge. Le matin, alors que le jour se levait à peine, nous descendions pour le catéchisme.

Les pages se tournent et ce coin de Ludran auquel nous sommes tant attachés a vu, entre les années 1970 et 1980, de nouveaux arrivants. Certains ont acheté des anciennes fermes et d'autres ont construit des maisons ou des chalets.

En 1978, celui de M. Terrier situé au col de Ludran, fut prêté pour le tournage d'un téléfilm helvétique, « La Nasse », tiré d'un roman de René Fallet avec pour principaux acteurs, Bernard Fresson et Claudine Augier.



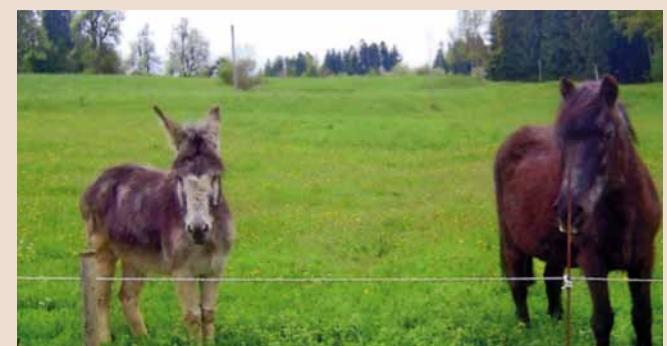
Scène du tournage du téléfilm dans le chalet de M. Terrier 1978



Trolles d'Europe



Rolande et « Belle » 1968



Bai'la et Milady 2009



Magnifique troupeau

Mis à part quelques retraités actifs, les gens partent travailler en ville et reviennent le soir à leur domicile.

Les chevaux de loisirs ont remplacé les chevaux de la-bour, les fenaisons se font rares, et les champs ne sont plus réservés qu'aux pâturages.

*Charme des lieux où s'est écoulée mon enfance  
Magie d'une nature changeante à chaque saison  
Admiration de tous ces troupeaux qui paissent sans discorde.*

Même si les temps ont bien changé, Ludran reste ce petit coin de paradis paisible sur les hauteurs de Saint-André.

Carmen Rouaud

## Exposition : Les Trésors du Grenier

À l'initiative de l'écomusée Paysalp de Viuz en Sallaz, l'exposition « Les trésors du grenier » fut présentée dans la salle du presbytère de notre commune du 3 décembre 2011 au 30 décembre 2011.

Dans nos vieux greniers vivent des trésors, pas de pièces d'or ou de bijoux, mais quelque chose de plus précieux encore : la mémoire et les souvenirs d'une famille, d'un village, d'une vie.

Au travers d'écrans interactifs, la vie de 12 personnages défilait sous forme de photographies d'époque. Les thèmes choisis comme l'agriculture, la fruitière, l'école, la religion, l'architecture, avaient la particularité, dans de nombreux cas, de provenir de photos de notre village.



Afin de personnaliser au mieux cette exposition, quelques habitants nous ont confié des objets anciens, comme la cloche fondu par la maison Carrier de Saint-André de Boëge, le « pacheu », la « fétire », l'appareil à faire les saucissons, les « boîtes » du 14 juillet, le cartable en bois etc. Ces ustensiles hétéroclites ont repris vie durant leur présentation et ont suscité aux anciens et aux plus jeunes quelques interrogations.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont prêté gracieusement leurs photos, leurs objets pour personnaliser et améliorer cette exposition.

Merci à tous nos aînés pour nous avoir fait partager leurs souvenirs, leurs ressentis et leurs émotions dans ces moments forts de rencontre.

N.B. : Quelques 250 personnes ont visité cette exposition. Vous pouvez retrouver la plupart des photos exposées à Saint-André de Boëge sur le site :

[www.maisondelamemoire.com](http://www.maisondelamemoire.com)

D. Rouaud

## Les Meulières : patrimoine historique

Les Meulières des rochers « des Balmes » et de « Roche Parée » près de « La Molière », avec le « Mont Vuan », sont d'après Alain Belmont, professeur d'histoire moderne à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, les plus beaux et plus importants sites d'extractions de meules de moulin en Europe.

Aux carrières de « La Molière », des meules étaient déjà taillées dans les années 1220-1230, sous le règne de Saint-Louis, selon datation au carbone 14. Leur taille a varié au fil des époques. Elles pouvaient aller jusqu'à 1,80 m et même 2,00 m de diamètre. Plus elles étaient petites, plus elles étaient anciennes et remontaient à l'époque romaine. La silice qui entrait dans la composition de la roche, faisait qu'elle était reconnue de bonne qualité. Le rocher de carrières de certaines régions de France, trop tendre, perdait ses grains dans la farine et détériorait la dentition des humains. Dans le « Mont Vuan », situé sur les territoires des communes de Viuz-en-Sallaz, Fillinges et Saint-André de Boëge, puis le rocher « des Balmes » et « Roche Parée » à la Molière, 72 sites d'extraction ont été répertoriés, d'où estime-t-on, plusieurs centaines de milliers de meules auraient été sorties. Il est incontestable qu'au point de vue économique cette activité représentait une richesse pour les carriers qu'étaient les Vachat,

les Reymermier, les Brestaz et autres, car une bonne meule extraite, livrée et installée au moulin valait une fortune (l'équivalent du prix d'une maison). Il est vrai que détacher une meule « détournée » dans le rocher et l'acheminer jusqu'au moulin où elle devait fonctionner représentait un vrai travail de titan. C'était à ce stade-là que la garantie était terminée et le paiement réalisé. Le transport s'effectuait sur un chariot appelé « fardié », tiré souvent par 4 chevaux et 2 bœufs (selon gravure de l'époque).



la meule découverte en 2011

Le travail de recherches et de fouilles, réalisé par l'équipe du professeur Alain Belmont dès 1996-1997, a été finalisé par le classement en date du 5 février 2009 de « Monument Historique » par le Ministère de la Culture de la parcelle A2072 (contenance 2 ha 83 a). Les fouilles du site de « La Molière » ont permis de mettre à jour une meule de 91 cm de diamètre et de 320 kg. Récupérée, cette meule a été mise en lieu sûr, pour être périodiquement visitée.

Gaston Ruhin



le plancher découvert lors de la fouille été 2011

### Chalet Ô Massage

Cette année 2012 a vu naître, au sein de la vallée, une entreprise atypique où l'on parle de bien-être... Il s'agit d'un petit chalet blotti au sein du hameau « Sur Vuan » qui offre la possibilité de se détendre grâce aux bienfaits d'un sauna finlandais, d'un massage professionnel, ou bien encore des deux! Il est ainsi possible aux Santadrions (et à tous les autres, bien sûr!) de venir se ressourcer, d'apprécier de se sentir bien dans son corps, en s'accordant un moment de détente, seul ou à deux, dans une atmosphère bienveillante et sereine. Soyez les bienvenus!

Patricia Watrinet

#### Chalet Ô Massage:

Plus d'infos sur le site [www.vallee-verte.com](http://www.vallee-verte.com)

### LIBRE EXPRESSION

#### Cabinet de somato-psychopédagogie

Cette année, s'est ouvert à Saint-André de Boëge au lieu-dit « la Crosse » un cabinet de somato-psychopédagogie.

N'hésitez pas à venir découvrir les bienfaits de cette discipline qui s'adresse à toute personne en difficulté : stress, mal être, angoisses, douleurs physiques, insomnies...

Une séance repose sur un traitement manuel issu de la fasciathérapie et ou d'une approche gestuelle suivant la problématique. Des troubles de la coordination, de l'équilibre seront par exemple traités en gestuel. Par ailleurs je vais proposer à différents moments de l'année des mini-stages de découverte de la gymnastique sensorielle afin que vous puissiez connaître le plaisir de bouger « autrement ». Soyez attentifs aux affiches!!!

Christine Hoëdts : 06 77 85 28 76 - [www.somato-psychopedagogie.com](http://www.somato-psychopedagogie.com)



1900 : Embochoir à saucissons

